CONSEIL PERMANENT DE OEA/Ser.G

 L’ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS CSH/GT/RTP VI-13/21

 26 avril 2021

 COMMISSION SUR LA SÉCURITÉ CONTINENTALE Original: espagnol

 Groupe de travail chargé de coordonner les préparatifs

 de la Sixième Réunion des autorités nationales

 en matière de traite des personnes

PARAGRAPHE PROPOSÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE L’INCLUSION SOCIALE DU SECRÉTARIAT À L’ACCÈS AUX DROITS ET À L’ÉQUITÉ DE L’OEA CONCERNANT LA PRÉSENTATION D’UNE PROPOSITION DE « LIGNES DIRECTRICES RÉGIONALES POUR

L’INCLUSION SOCIALE DES SURVIVANTS DE LA TRAITE DES PERSONNES

DANS LES AMÉRIQUES »

CP43917F01

(Proposition soumise aux États membres pour examen dans le cadre des préparatifs de la RTP VI)

Compte tenu de la nécessité de renforcer les réponses institutionnelles en matière de protection sociale et de prise en charge des survivants de la traite dans la région, et pour donner suite aux engagements pris lors de la Quatrième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social, le Secrétariat général de l’OEA, par l’intermédiaire du Secrétariat à l’accès aux droits et à l’équité et du Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle, est chargé de présenter, en collaboration avec l’Organisation internationale pour les migrations (OIM), une proposition de « Lignes directrices régionales pour l’inclusion sociale des survivants de la traite des personnes dans les Amériques » qui servira d’orientation pour les mesures et domaines d’intervention dont il faudra prendre compte lors de la planification et de la mise en œuvre de stratégies pour l’inclusion sociale effective des survivants de la traite des personnes dans les Amériques.